

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h 00, à la date ci-dessous, au Secrétariat de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec), H2V 4R2 pour :

CATÉGORIE : Travaux de construction

APPEL D'OFFRES NO : OUT-TRV01-22

DESCRIPTIF : RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET BORDURES 2022 – COURTES SECTIONS

DATE D'OUVERTURE : LE 17 FÉVRIER 2022 À 14 H 00

DÉPÔT DE GARANTIE : 10 % de la valeur de la soumission

RENSEIGNEMENT : Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : ao.outremont@montreal.ca

VISITE SUPERVISÉE

DES LIEUX : N/A

DOCUMENTS : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 21 janvier 2022.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du Cahier des charges.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil de l'arrondissement d'Outremont située au 530, avenue Davaar à Outremont, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

INFORMATIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Concernant la réception des soumissions

À moins qu'un addenda soit émis vous donnant des instructions contraires, vous devez déposer votre soumission au lieu indiqué dans les documents d'appel d'offres **la journée même de l'ouverture de 8 h 00 à 12 h 00 et entre 13 h 00 et 14 h 00.**

Concernant l'ouverture des soumissions

À moins qu'une indication vous ait été transmise par addenda, les ouvertures de soumissions doivent avoir lieu à l'adresse et à l'heure qui sont mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

Montréal, le 21 janvier 2022

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate

